

Communiqué du Préfet maritime

3 février 2015

Le 1^{er} février 2015, aux environs de 8 heures, le centre opérationnel de la marine nationale togolaise a reçu de son homologue du Ghana un message faisant état d'un acte de piraterie dont a été victime le navire de pêche nommé Lung Rong Young Lu 917 battant pavillon ghanéen et ayant à son bord 22 ressortissants ghanéens et 6 ressortissants chinois.

Ledit navire a été piraté au large de Takoradi au Ghana et se trouvait dans les eaux internationales au moment où les autorités togolaises ont été saisies.

Après avoir rendu compte de l'évolution des événements aux différentes autorités nationales, une cellule de crise coordonnée par le préfet maritime a immédiatement été activée avec l'ensemble des administrations concourant de l'Etat en mer.

L'unité navale de la marine nationale en patrouille a reçu l'ordre de se mettre à la poursuite du navire piraté. Ce patrouilleur de la marine nationale, après avoir obtenu les autorisations nécessaires, a procédé à des injonctions en effectuant des tirs de sommation et plusieurs tentatives visant à stopper le navire piraté. Mais ces tentatives n'ont pas dissuadé les pirates qui ont poursuivi leur fuite

Dans ce contexte, 24 otages ont pu se libérer en se jetant à l'eau, ils ont ensuite été promptement secourus et embarqués à bord des patrouilleurs togolais.

Il est néanmoins à déplorer qu'un marin ghanéen blessé par arme blanche par les pirates à bord a succombé à ses blessures au cours de la prise en charge. De même trois autres marins de la même nationalité sont portés disparus et 4 marins chinois sont retenus à bord du navire piraté.

Il est également à signaler que la marine béninoise qui avait été saisie de la marine togolaise a déployé un de ses patrouilleurs sur zone pour prendre le relais et poursuivre les pirates

Dans la gestion de ce malheureux incident, la marine nationale a prouvé sa capacité à sécuriser les eaux sous juridiction togolaise et de là, à intervenir dans les eaux internationales. Cette crise a été également l'occasion de mettre en évidence la collaboration et le partage d'informations au niveau international dans la lutte contre la piraterie maritime

Le préfet maritime
Adjjo Kwassivi Vignon